

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 29 Décembre

LES SCANDALES ITALIENS

Il faut avouer que M. Crispi, pour le moment, joue de malheur et que les coups du sort tombent dru sur la tête du vieux lutteur qui n'a jamais eu pour habitude de ménager ses adversaires. C'est peut-être un peu pour cette raison que M. Giolitti vient de lui asséner un si terrible coup de massue en publiant les fameux documents concernant la Banque romaine.

On sait que les tripotages financiers de cette banque ont beaucoup de similitude avec ceux de notre Panama. Mais, jusqu'à ce jour, on s'était abstenu de faire connaître les noms des personnages politiques qui sont plus ou moins compromis dans cette affaire.

M. Giolitti a sans doute voulu se venger de certaines attaques violentes dont il fut jadis l'objet de la part du premier ministre du roi Humbert, et voilà pourquoi il a livré à la publicité les documents en question.

Quoi qu'il en soit, ces documents portés à la Chambre italienne ont produit dans le clan des amis et des partisans de la politique crispienne, l'effet de la pierre légendaire tombant dans la mare aux grenouilles et ils montrent, sous le jour le plus triste, certains dessous du monde parlementaire Italien.

Nos voisins d'au-delà les Alpes, lors des révélations pénibles auxquelles donna lieu l'affaire de Panama, parlaient avec des airs onctueusement hypocrites, de ce qu'ils appelaient notre corruption. Aujourd'hui, ils n'ont qu'à se regarder eux-mêmes et ils verront qu'ils n'ont rien à nous envier sur ce point. La banque romaine jouait chez eux le rôle de la vache à lait pour nombre de politiciens sans scrupules et aimables viveurs qui se gobegeaient à ses dépens et menaient joyeuse vie.

Mais, ce qu'il est bon de faire remarquer, c'est que, d'après les documents qui vien-

nent d'être publiés, l'austère Crispi n'était pas le moins àpre à la curée.

La *Gazette de Francfort*, qui a publié un résumé de certaines pièces concernant les opérations financières confidentielles de la Banque romaine, s'exprime ainsi :

« La commission des cinq y relève un bon de 50,000 francs du directeur Tambongo à M. Crispi ; trois billets du même Crispi dont le montant dépasse 55,000 francs. Le grand-maître de la franc-maçonnerie italienne a reçu 90,000 francs, sur lesquels 30,000 francs pour Madame Crispi. Un ancien ministre a reçu 40,000 francs, etc. »

On a également la preuve, paraît-il, que le grand cordon des Saints Maurice ou Lazare, a été vendu 50,000 francs à feu le baron de Reinachs, celui qui se suicida lors des révélations du Panama.

On ne saurait s'empêcher d'être douloureusement ému quand des faits de cette nature viennent révéler jusqu'à quel degré de corruption peuvent glisser des hommes et surtout des hommes politiques, des législateurs, qui ont mission de diriger les affaires du pays qui les a honorés de sa confiance. Cette fièvre de lucre et des jouissances qui ronge notre société ; cet amour exagéré de l'argent, qui pousse des hommes intelligents et les plus haut placés dans la hiérarchie administrative, à commettre des actes répréhensibles comme ceux que nous ont révélés les affaires du Panama et de la Banque romaine, sont des symptômes d'une incontestable gravité, car ils sont la preuve que la corruption et la dépravation des consciences gagnent chaque jour du terrain et s'étendent de plus en plus comme une lèpre hideuse à toutes les classes de la société. Or, quand un arbre est pourri jusqu'à la racelle, il ne tarde pas à tomber et à disparaître.

Se voyant compromis par les documents concernant la Banque romaine, M. Crispi n'a rien trouvé de mieux, pour couper court aux révélations qui pouvaient encore se produire, que de proroger le Parlement, en

attendant qu'il obtienne du roi Humbert un décret prononçant la dissolution de la Chambre, car il ira certainement jusque-là s'il le croit nécessaire, pour garder son portefeuille.

Mais, réussira-t-il ? Voilà la question.

La prorogation du Parlement et la dissolution de la Chambre n'empêcheront pas que les choses soient ce qu'elles sont ; elles ne sauraient avoir pour conséquence de disculper le signor Crispi et ses amis, des charges qui pèsent sur eux.

D'ailleurs, les membres de l'opposition sont fermement résolus à mener, contre le ministère et contre la prorogation, une campagne d'autant plus vigoureuse, qu'ils savent que l'opinion publique, dans toute la Péninsule, est hostile à la mesure qui vient d'être prise par le gouvernement.

La presse libérale et indépendante publie des articles violents contre M. Crispi et contre ses agissements.

« Constitutionnellement, écrit le *Secolo*, il n'y a que deux moyens de sortir de la situation : ou la démission de M. Crispi et la nomination d'un ministre qui ferait voter le budget et procéderait aux élections générales, ou la permanence de M. Crispi au pouvoir, avec toutes les conséquences que nous ne pouvons faire connaître aujourd'hui, mais qui peuvent en résulter. »

Les conséquences dont parle le *Secolo*, c'est évidemment une émeute ou un mouvement insurrectionnel qui emporterait le cabinet et peut-être même le trône de Humbert I^{er}. C'est probablement en prévision de ces conséquences qu'il prévoit et qu'il craint que M. Crispi renforce la garnison de Rome. Mais il a beau faire, il y a quelque chose qui est plus fort que les baïonnettes, c'est la volonté de tout un peuple qui a soif de justice et de liberté.

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 27 décembre 1894

M. le garde des sceaux étant retenu au Sénat,

— Elle est ici ! murmura-t-il, et je ne puis la voir. Ah ! si je savais par quelle porte elle doit sortir, j'irais l'y attendre.

Désespéré, il résolut de rester au champ-de-mars jusqu'au soir.

Il courut vingt restaurants, trente cafés et ne fut pas plus heureux.

Il assista aux fontaines lunineuses, suivant les boueuses de chaises et scrutant les visages. Rien, toujours rien.

Enfin harrassé, moulu, rompu, mais le cœur plein de l'aimable Céline, il regagna son domicile vers une heure du matin.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il rêva encore d'elle.

II

A LA POURSUITE DE LA BELLE INCONNUE

Henri Laborde s'éveilla de bonne heure. D'abord il ne se rappelait de rien, mais brusquement le souvenir de Céline envahit son cerveau et il se jeta à bas de son lit.

— Il faut que je la retrouve ! s'écria-t-il.

Puis il sourit en se disant :

— Je sais où la trouver.

L'anour et la jeunesse ne doutent de rien.

En une demi-heure il fut prêt. Jamais il n'avait fait si rapidement sa toilette.

Il n'hésitait pas, il savait où il devait aller. Chez le commissaire de police, naturellement.

Lorsqu'il fut dehors il s'aperçut qu'il n'était que huit heures du matin.

— Bah ! se dit-il, les commissaires doivent être debout jour et nuit, il y a tant de crimes à Paris.

le président propose à la Chambre de suspendre sa séance, qui sera reprise à six heures. (Assentiment.)

La séance est suspendue à quatre heures quarante-cinq.

Elle est reprise à six heures vingt.

M. Charles Dupuy, président du conseil, lit le décret de clôture de la session.

La séance est levée à six heures trente-cinq minutes.

SÉNAT

Séance du 27 décembre 1894

M. Trarieux, rapporteur général de la commission des finances, dépose et lit son rapport sur les douzièmes provisoires.

Tous les articles du projet sont successivement adoptés. L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité de 233 votants.

M. Trarieux dépose le projet de loi accordant des pensions à M^{me} Burdeau et conclut à l'adoption du projet.

Après une observation du marquis de l'Angle-Beaumanoir, le projet est adopté.

M. Bardoux dépose un rapport sur le projet portant ouverture d'un crédit de 100 000 francs pour les besoins du traitement de la diphtérie par la sérumthérapie et conclut à l'adoption.

Ce projet est adopté à l'unanimité.

M. Trarieux dépose le rapport concernant les crédits supplémentaires. Il en donne lecture.

La discussion est immédiatement ordonnée.

Les divers articles du projet sont adoptés.

L'ensemble est voté par 230 voix contre 8.

Le Sénat adopte vingt-quatre projets d'intérêt local.

Cloture de la session

M. le président. — La parole est à M. le garde des sceaux.

M. Guérin donne lecture du décret déclarant close la session extraordinaire de 1894.

La séance est levée à six heures quinze minutes.

INFORMATIONS

Affaire Dreyfus

La dégradation

Le capitaine Dreyfus ne quittera pas la chambre qu'il occupe au Cherche-Midi avant le jour fixé pour la parade d'exécution.

Et il prit le chemin du faubourg Montmartre. Arrivé là, il revit l'endroit où il avait vu l'adorable Céline pour la première fois, la veille, et s'arrêta à contempler le trottoir et la chaussée.

La contemplation l'amena à se demander où pouvait bien être le bureau du commissaire de police.

— Il questionna.

— Voyez rue Drouot, 6, à la mairie, lui répondit-on.

Il alla à la mairie du neuvième arrondissement.

— Les bureaux n'ouvrent qu'à neuf heures, répondit un sergent de ville de planton.

Henri comprit alors que les commissaires de police et leurs secrétaires dormaient comme le commun des mortels.

Pour attendre sans trop s'ennuyer il entra dans un café voisin et se fit servir une tasse de chocolat. Pardon, c'était du cacao Van-Hoosten.

Il le trouva excellent et à neuf heures il reparut au bureau du commissaire.

Entrez ! dit l'agent.

Il entra et se trouva mêlé avec des gens de tous genres, pas du meilleur.

Il y avait une femme ébavée qui venait réclamer son mari, un pochard ; un père qui venait réclamer son fils, un tout jeune homme, qui avait insulté les sergents de ville, après boire, etc., etc.

— Monsieur le commissaire, demanda Henri à un employé.

— Pas arrivé, attendez.

Il ressortit, rentra, re sortit de nouveau.

Enfin à dix heures moins un quart, le magistrat fit son entrée.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 3

LE CHIEN DE LA TOUR EIFFEL

PAR AUGUSTE VILLIERS

I

Comme quoi l'on peut s'ennuyer tout en étant jolli garçon et possesseur de vingt-cinq mille francs de rente.

C'était un dimanche et il était trois heures de l'après-midi.

Le hasard le conduisit devant le pavillon du Brésil.

— Parbleu ! se dit-il, moi qui viens tous les jours à l'exposition, je n'ai pas encore vu ce palais américain.

Et il entra.

Il suivait le monde et voyant que l'on montait un petit escalier qui semblait conduire à une tour, il monta.

Le pavillon du Brésil était en effet surmonté d'une tour de cinquante mètres de hauteur environ, avec un petit belvédère, mais cette tour était ébrasée par le voisinage du colosse de fer.

Il montait sans penser à autre chose qu'au radieux visage de Céline.

— Je lui ai sauvé la vie, se disait-il, elle doit m'aimer, elle m'aimera ; dès demain, j'irai chez le commissaire de police, il faut que je la retrouve, je sens que je ne pourrais plus vivre sans elle.

Il était arrivé sur la plate-forme de la petite

tour, et son regard errait presque indifférent sur le Trocadère, sur le pont d'Iéna où grouillaient les passants, puis il suivait les toitures des palais et dômes.

Dans ce fouillis de deux ou trois cent mille promeneurs, il était impossible de reconnaître quelqu'un, c'était un amas noir parmi lequel tranchait par ci par là, une robe blanche, un roban vert, un fichu rouge.

Henri Laborde avait une petite jumelle de théâtre sur lui, il la prit et regarda.

Ses yeux cherchèrent d'abord la tour Eiffel, et fouillèrent le premier étage. Là aussi il y avait foule. Quel tohu-bohu !

Des visiteurs descendaient, il s'amusa à les suivre. Lorsque son regard fut au pied de la tour, il poussa un cri de surprise.

— Elle ! c'est elle !

Son exclamation attira l'attention de ses voisins, mais lui, sans s'en préoccuper, remit sa jumelle dans sa poche et se précipita dans l'escalier en criant :

— C'est elle ! quelle chance !

Comme il y avait des marches à cet escalier et comme le temps lui paraissait long à les franchir !

Il se jeta dehors comme une avalanche et arriva au pied d'un pilier de la tour.

Mais il ne s'était pas donné le temps de regarder à quel pilier il l'avait vue. Il fit le tour du premier où il se trouvait et ne vit que des visages inconnus ; il courut au second, puis au troisième et enfin au dernier.

Même résultat.

Celle-ci était encore disparue.

Ce jour-là, une voiture d'ambulance, conduite par un cavalier du train et escortée de plusieurs soldats, viendra prendre le condamné pour le conduire au Champ de Mars.

Ajoutons que la dégradation n'aura lieu dans aucun cas avant le samedi 5 janvier et pourrait même être fixé au lundi 7 janvier.

Le gouvernement militaire de Paris semble en effet disposé à donner à cette cérémonie la plus grande portée possible, en y faisant assister un très grand nombre de jeunes soldats du dernier appel. Or, les congés des fêtes du Jour de l'An éloignent beaucoup de ces militaires de leur garnison.

Détails rétrospectifs

Il nous paraît intéressant de publier, sur les moyens par lesquels s'est effectuée l'odieuse trahison de Dreyfus, les détails rétrospectifs suivants :

C'est, paraît-il, un des plus habiles agents de la police politique allemande, du nom de Karl, qui servit d'intermédiaire entre le Ministère de la Guerre en Allemagne et Dreyfus.

Un de nos confrères, qui s'est rendu à Mulhouse et à Strasbourg, pour se livrer à une enquête personnelle sur l'origine de la trahison, publie au sujet de Karl les renseignements qui suivent :

Karl est un Badois, un ancien zouave pontifical, polyglotte remarquable qui, entre autres affaires, mena, en Alsace-Lorraine, l'instruction du grand procès de la Ligue des Patriotes, et fut l'âme de la répression à laquelle il donna lieu.

Ce Karl, à plusieurs reprises chaque année, vient en France, tantôt passant par une frontière, tantôt par l'autre, et toujours admirablement grisé, car la Préfecture de police l'a invité à aller exercer ailleurs ses talents suspects. Il se trouvait — comme par hasard — à Mulhouse, lorsque le capitaine Dreyfus y vint assister aux obsèques de son père, muni d'un passeport régulier délivré par le Ministère de la Guerre et visé de l'ambassadeur d'Allemagne.

En débarquant à Mulhouse, Dreyfus, après un bout de toilette, se présenta, comme il le devait, au général commandant la place, le brigadier-général Von Berger — dont la mère était lyonnaise — et qui reçut l'officier français avec une courtoisie toute militaire.

Mais Dreyfus était à peine rentré chez lui, qu'on lui annonçait la visite de Karl, lequel venait, avec toutes sortes de formes, le prier d'éviter tout ce qui pourrait donner lieu à une manifestation francophile de la part des Mulhousains.

Dreyfus et Karl

Dreyfus ne resta que vingt-quatre heures à Mulhouse. Avant de reprendre le train pour rentrer en France, il se présenta à la commandature pour y faire viser sa permission et prendre congé du général Von Berger; puis il se rendit à la gare. Karl eut mission de l'accompagner jusqu'à la frontière, à Montreux. Ils prirent place dans le même compartiment.

Est-ce durant les deux heures de trajet entre Mulhouse et Montreux que se décida la trahison? Est-ce au cours d'un voyage subséquent que Karl fit à Paris la semaine suivante? Toujours est-il que peu de temps après Karl laissa échapper cette phrase dans une brasserie strasbourgeoise, fréquentée par des annexés restés fidèles :

« Un officier français, ce n'est vraiment pas cher, même quand il est juif et qu'il marchande.

Il expédia plusieurs affaires, reçut des rappor-

— Il était dix heures et demie lorsque notre héros put paraître devant le commissaire.

— Que voulez-vous? lui demanda ce dernier.

— Monsieur, je viens pour un accident qui est arrivé hier au coin de la rue Montmartre et du boulevard.

— Accident de quoi?

— Accident de voiture. Une jeune fille a failli être écrasée et c'est moi qui ai eu le bonheur de la sauver.

— Vous avez bien fait.

— Sans doute.

— Vous demandez une récompense.

— Du tout. Je désirerais, comme témoin, voir le procès-verbal.

— Procès-verbal, il n'y en a pas, j'en n'ai pas vu du moins. Voyez donc mon secrétaire. Permettez, monsieur, j'ai vingt personnes qui attendent.

Henri s'inclina et alla au secrétaire.

Celui-ci était occupé et lorsqu'il fut libre, il était déjà onze heures.

Le jeune homme recommença son histoire.

— Procès-verbal, fit le secrétaire, nous n'avons pas cela, c'est sans doute un simple rapport.

— C'est possible.

— Voyez donc l'officier de paix.

— Où cela?

— A la mairie.

— Mer ci.

Après quelques allées et venues, Henri trouva le bureau de l'officier de paix. Celui-ci était absent, mais il y avait des employés.

J'en ai acheté un pour trois cent mille marks, en or... car il a voulu de l'or, pas de billets de banque. Mais ce qu'il m'a donné vaut trois millions de marks. Je l'ai roulé. »

Ceux qui entendirent le propos n'y voulurent pas croire. Ils pensèrent que Karl, profitant de ce qu'ils ne pouvaient protester à haute voix, avait voulu les humilier dans leurs sentiments les plus chers.

La famille du traître Dreyfus

L'Echo de Paris dit que la jeune femme du capitaine Dreyfus a pris la résolution de suivre le condamné dans son lieu de déportation, comme la loi l'y autorise.

« Il nous revient en même temps, dit ce journal, que les frères du capitaine, qui vivent à Mulhouse, et qui faisaient instruire leurs enfants à Belfort, auraient reçu officiellement avis de les retirer du lycée de cette ville. »

Questions ?

On nous adresse la série de questions suivantes :

1° Pourquoi le premier Conseil de guerre de Paris a-t-il basé le jugement de condamnation porté contre Dreyfus, sur l'article 76 du Code pénal ? etc.

2° Pourquoi le même Conseil de guerre, jugeant un militaire, comparissant devant un tribunal militaire, pour un crime prévu par les articles 205 et 208 du Code de justice militaire, ne lui a-t-il pas fait l'application de ces articles 205 et 208 ?

3° Pourquoi, du moment que la peine de mort est supprimée en matière politique et que la trahison est assimilée à un crime politique, à la page 46 et 48 des livrets militaires remis à chacun des 3,500,000 hommes composant l'armée française sous la rubrique :

Nomenclature alphabétique des crimes et délits militaires et peines y attachées,

Se trouvent ces mots :

Espionnage pour l'ennemi, mort avec dégradation militaire, article 206;

Trahison, mort avec dégradation militaire, article 205 ?

4° Pourquoi lit-on ces articles à l'instruction dans les chambres ?

Pourquoi ? Pourquoi ?

Loi contre les grévistes

Cinquante-cinq sénateurs viennent de déposer la proposition suivante :

Art. 1er. — Sera punie d'un emprisonnement de six jours à six mois, et d'une amende de 16 à 500 fr. toute coalition de la part des ouvriers des arsenaux de l'Etat, des agents commissionnés ou classés des compagnies de chemins de fer, pour faire cesser en même temps, suspendre ou empêcher le travail, s'il y a eu tentative de commencement d'exécution.

Les chefs ou promoteurs seront punis d'un emprisonnement de deux à cinq ans.

Art. 2. — Toute provocation à commettre les délits ci-dessus sera punie d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 100 fr. à 3,000 fr.

Art. 3. — L'article 463 du Code pénal est applicable aux condamnations prononcées en vertu de la présente loi.

— Un agent d'her, fit l'un... accident de voiture... jeune fille écrasée, nous n'avons pas cela... pas entendu parler.

— C'est impossible, dit Laborde, on a pris nos noms, prénoms et domicile, et ceux de la plaignante.

— Eh ! bien, attendez, vous serez cité en temps et lieu.

— C'est que précisément j'aurais voulu connaître la teneur du rapport.

— Pourquoi faire ?

— Mais pour savoir... et fin... vous comprenez.

Il n'osa avouer le motif véritable.

— Je ne comprends pas du tout, dit l'employé.

Puis tout à coup :

— Quel est l'agent qui a fait le rapport ?

— Ah ! je ne sais pas.

— Où cela s'est-il passé ?

— Boulevard Montmartre, au coin du faubourg.

— Y avait-il plusieurs agents ?

— J'en ai vu deux.

— Ah ! c'est de la brigade pour la circulation des voitures, et hier ils étaient fournis par le deuxième arrondissement. Voyez donc au commissariat de la rue d'Amboise.

Il était onze heures et demie.

— Surtout, se dit Henri Laborde, c'est tout de même beau les bureaux.

Il alla de suite rue d'Amboise, en haut de la rue de Richelieu. Heureusement c'était à deux pas.

— Monsieur le commissaire ?

— Il est absent.

— Son secrétaire ?

Sur la frontière italienne

Le Soleil publie les informations suivantes :

« Lyon, 25 décembre.

» Nous apprenons de Modane que les Italiens renforcent leurs effectifs dans la vallée de la Dora-Riparia et dans la vallée d'Aoste. Une compagnie alpine italienne a été envoyée le 12 décembre au pied du petit Saint-Bernard, à Pré-Saint-Didier, à peu de distance de notre frontière, surveillée seulement de notre côté par une quinzaine d'hommes, car ce n'est qu'à Sées, à une assez longue distance et au pied des lacets du Saint-Bernard, que se trouve un faible détachement du 22^e chasseurs alpins. La compagnie italienne venait d'Aoste, et à Aoste elle a été remplacée par quatre compagnies envoyées d'Ivrée.

On nous dit également que, sans bruit, le camp retranché de Turin va voir son effectif fortement augmenté. Pour ne pas éveiller l'attention, les Italiens, sans augmenter le nombre des compagnies ou des batteries, ont d'abord doublé les cadres de ces unités et vont maintenant doubler leurs effectifs.

Au Tonkin

Marseille, 27 décembre.

Les nouvelles du Tonkin arrivées par le paquebot postal Sydney, ne sont pas plus favorables que les dernières.

De divers côtés on annonce que des bandes de pirates se reforment tandis que d'autres, entièrement reconstituées déjà s'appêtent à reprendre la campagne.

Dans le quatrième territoire militaire, la situation se gâte. La bande de la rive droite du fleuve Rouge, contre laquelle une colonne avait été dirigée, a réussi à s'échapper, et elle se reforme un peu plus loin, tandis qu'un nouveau contingent de 400 fusils, signalé sur le Song-Cham, marche à grandes journées pour la rejoindre.

Cela indique entre les divers chefs de bande une entente visant à une action commune qui est faite pour inspirer la plus vive inquiétude aux chefs militaires.

Dans le premier territoire plusieurs groupes de pirates sont aussi signalés; la plupart viennent de la Chine; ils dévalisent les sampans qui remontent le fleuve, et leur siège général est près d'Alkoff.

Mais ce que le Sydney a apporté de plus curieux, ce sont les détails sur la saisie de ce navire par les autorités japonaises, saisie que le télégraphe a signalée fort incomplètement.

Le Sydney se trouvait à Kobe quand, sur une dépêche reçue de Yokohama, dernière escale du paquebot, plusieurs officiers japonais, accompagnés de nombreux marins, montèrent à bord et se prévalant du droit de belligérants, prièrent le commandant de leur communiquer la liste des passagers.

Ils y trouvèrent deux Américains et un Chinois qu'ils avaient mission d'arrêter sous prévention d'espionnage.

Les trois personnes furent appréhendées et, en effet, le Chinois était porteur d'un plan de campagne d'une partie de l'armée japonaise et d'un projet de machine de guerre avec matières explosives, système Turpin.

Tous trois arrivaient de Yokohama. Seul le Chinois a été retenu comme prisonnier de guerre.

— Il vient de partir déjeuner.

— Fichtre... je voudrais cependant lui parler.

— Rien de plus facile, revenez à une heure.

Notre jeune homme s'agit qu'il avait très faim, et alla prendre son repas aux grands bouillons parisiens, boulevard des Italiens.

— Je n'ai pas eu beaucoup de veine jusqu'à présent, se disait-il en déjeunant, mais il est évident que je trouverai, il le faut bien.

A une heure précise il était dans le bureau du commissaire et attendait M. le secrétaire qui certainement eût été beaucoup moins pressé que lui.

Il arriva cependant.

Le petit colloque commença.

— C'est arrivé faubourg Montmartre, voyez donc rue Drouot.

— J'en viens.

— Et l'on vous a adressé ici !

— Oui monsieur.

Le secrétaire chercha.

— Nous n'avons rien, dit-il. Mais c'est sans doute un rapport d'agent.

— Parfaitement.

— Cela regarde l'officier de paix.

— J'y suis allé.

— A la mairie du neuvième.

— Oui.

— Il faut aller à celle du dixième.

— Qui se trouve ?

— Rue de la Baouque.

Et Henri Laborde repartit courant et maugréant.

Là, pas d'officier de paix, mais des commis.

On cherche, pas de rapport.

Henri était désespéré, lorsqu'un sergent de ville

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Le Journal du Lot ne paraîtra pas mardi, jour du premier de l'An 1895.

Ville de Cahors

Dans sa séance du 24 décembre, le Sénat a adopté un projet de loi tendant à autoriser la ville de Cahors à emprunter 236,865 fr. et à s'imposer extraordinairement.

Nécrologie

Lundi avaient lieu à Cahors les obsèques de M. Daudé, contrôleur en retraite des manufactures de l'Etat.

Le deuil était conduit par le fils du défunt. Dans le cortège nous avons remarqué notamment, M. Béral, sénateur du Lot, M. le Préfet du Lot, M. Lurguie, président du tribunal, M. Bergon, lieutenant d'artillerie.

Au cimetière, M. Roques, entreposeur des tabacs, a prononcé, au nom du personnel de l'administration, un discours ému, rappelant les qualités de celui qui avait été son chef.

Taxe municipale sur les chiens

Les propriétaires de chiens non encore imposés à la taxe, sont invités à faire à la mairie de Cahors, avant le 15 janvier 1895, dernier délai, la déclaration prescrite par la loi. Ils seront passibles de la double ou triple taxe, selon le cas, pour défaut de déclaration ou pour déclaration incomplète ou inexacte.

Nécrologie

Ce matin, ont eu lieu les obsèques de M. Corhumel, receveur des Postes et Télégraphes, en retraite. Un nombreux cortège d'amis accompagnait à sa dernière demeure l'homme excellent qui avait acquis chez nous droit de cité et dont le souvenir restera.

Dans une allocution émue, M. Dardenne, directeur des Postes et Télégraphes du Lot, a retracé la longue vie administrative de celui qui fut le modèle des employés, le chef toujours juste et estimé de tous.

Nous adressons à sa famille, inconsolable, nos sincères condoléances.

Société de secours mutuels des instituteurs

Le bureau de la société de secours mutuels des instituteurs du Lot s'est réuni jeudi, dans une des salles de la préfecture, sous la présidence de M. Simonis.

Le bureau a distribué des secours à divers instituteurs pour cause de maladie, dont le total s'éleva à 233 fr.

Il a décidé de verser à la caisse des retraites la somme de 1,300 fr.

Il a été décidé par le bureau que les instituteurs qui auraient l'intention de proposer des modifications aux statuts, seraient invités à faire parvenir leurs propositions au conseil d'administration quinze jours au moins avant la réunion générale, afin que les questions puissent être étudiées par le bureau.

Cette mesure a pour but d'éviter que certaines questions, excellentes en elles-mêmes, puissent

sort d'un coin et lui dit :

— Je vous reconnais, vous.

— Mais oui, moi aussi, c'est vous qui avez verbalisé.

— C'est vous qui avez retenu la jeune fille.

— Ah ! enfin, je vais donc savoir quelque chose.

— Que voulez-vous savoir ?

— Mais je voudrais voir le procès-verbal.

— Il n'y en a pas.

— Le rapport alors.

— Il n'y en a pas davantage.

— Comment, pas de rapport !

— Non, la jeune fille n'a pas voulu porter plainte. Elle n'a rien réclamé, que voulez-vous ?

pas de plaignant, pas de procès.

Henri était atterré.

— Mais, dit-il, vous avez pris des notes.

— Sur un calepin, oui.

Le jeune homme s'enhardit.

— J'aurais voulu savoir le nom et la demeure de cette demoiselle.

Le sergent de ville le regarda d'un air narquois.

— Elle était ma foi jolie, fit-il.

— Le maroufle ! pensa Henri.

Mais il se contenta.

— Je désirerais savoir de ses nouvelles, dit-il, le saisissement que cette demoiselle a éprouvé a pu avoir des suites.

Le sergent de ville tira son calepin d'une poche de côté.

(A suivre).

être soumises réglementairement aux décisions de l'assemblée générale.

Légion d'honneur

M. Ducrot, capitaine d'habillement au 7° de ligne, 24 ans de service, est nommé officier de la Légion d'honneur.

Au 7° de ligne

M. Bailly, chef de bataillon au 2° zouaves, est nommé lieutenant-colonel au 7° de ligne (emploi vacant par organisation).

M. Chardin, lieutenant au 5° de ligne, est nommé capitaine au 7° de ligne, en remplacement de M. Lardière, retraité.

M. Bouton, lieutenant au 7° de ligne, est nommé capitaine au 37° de ligne. (Ces nominations sont faites à la date du 24 décembre).

Médaille militaire

47° légion bis de gendarmerie. — Jean Pradines, maréchal des logis, 24 ans de services, 2 campagnes, 1 blessure de guerre; Pierre-Jacques Alvy, gendarme, 23 ans de service, 1 campagne; Jean-Marie Cardilhac, gendarme, 27 ans de services, 2 campagnes; Jean Dufour, gendarme, 27 ans de services, 2 campagnes; Jean-Pierre-Denis Fourès, gendarme, 23 ans de services, 4 campagnes; Jean Génies, gendarme, 25 ans de services, 1 campagne; Jean-Camille Montagne, gendarme, 26 ans de services, 1 campagne; Jean Majorel, gendarme, 24 de services, 1 campagne.

Médailles d'honneur

Le ministre de l'intérieur vient de décerner des médailles d'honneur et mentions honorables aux personnes ci-après, qui ont accompli des actes de courage et de dévouement et dont la belle conduite a été signalée pendant le mois de novembre 1894:

Médaille d'argent de 2e classe, M. Raphanaud, journalier à Souillac, a sauvé trois hommes sur le point de périr dans un incendie.

Mention honorable, M. Parra, conseiller municipal de la commune de Capdenac, a sauvé un homme en danger de se noyer.

Armée

Le Journal Officiel a publié un extrait de la note ministérielle relative à l'appel, en 1895, des hommes de la disponibilité de l'armée active de la classe 1891, astreints à accomplir une période d'exercices; des réservistes des classes 1884 et 1888, d'une partie des classes 1885 et 1889; des hommes des services auxiliaires des classes 1892, 1888, 1894, 1879 et 1874; des réservistes territoriaux (classe 1874), qui doivent répondre en 1895 à une revue d'appel.

L'étendue de ce document ne nous permet pas de le reproduire en entier; nos lecteurs trouveront, du reste, sur les affiches, à la porte des mairies, les indications complémentaires pour les catégories auxquelles ils peuvent appartenir.

La classe 1894

Nous rappelons aux jeunes gens nés du 1er janvier au 31 décembre 1874 qu'ils doivent se présenter, avant la fin du présent mois, à la mairie de leur domicile, pour y réclamer leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe 1894.

Les conscrits doivent se présenter en personne. En cas d'empêchements graves, le soin de l'inscription incombe aux parents ou tuteurs.

Le nombre des omis augmentant depuis la suppression de l'envoi des premiers numéros dans la marine, le ministre de la guerre a décidé de punir rigoureusement les omissions frauduleuses, conformément à la loi.

Conseil de guerre du 17° corps

Le Conseil de guerre a, dans sa séance du 24 décembre 1894, présidée par M. le lieutenant-colonel O'Gorneau, du 83° de ligne, statué sur la seule affaire suivante:

Un jeune soldat de la classe 1891, nommé François Malbreil, en garnison au 7° de ligne, à Cahors, né à Labastide-Saint-Pierre (Tarn-et-Garonne), comparait devant le conseil pour vol d'un gilet de flanelle, qu'il a commis le 30 novembre dernier, au préjudice d'un de ses camarades de chambrée, nommé Bulet.

Malbreil était ordonnance d'un médecin du régiment, M. Comte. Il a fait des aveux complets. Défendu par M. Amilhou, il a été condamné à un an de prison.

Un nouveau confrère

Le 1er janvier doit paraître le Télégramme, journal quotidien, fil spécial, chronique régionale imprimé à Toulouse, et destiné à combattre les théories socialistes et collectivistes dont la Dépêche est devenue, dans le midi, un des organes officiels.

Collaborateurs politiques: MM. Méline, de Mahy, Mesureur, Dupuy-Dutemps, Rivet, Bernard-Lavergne, Tolain, Trarieux, Charles Laurent, Hector Pessard.

Littérateurs: Paul Arène, A. Daudet, F. Coppée, A. Houssaye, H. Fouquier, G. Jolivet, A. Theuriot, M. Prévost, G. P. E. Gauthier, Camille Flammarion.

Nous souhaitons une bienvenue cordiale à notre confrère.

Tribunal de commerce

Les créanciers de la banque Cangardel, réunis sous la présidence de M. Martin, juge commissaire, ont, dans une séance très houleuse, voté pour le maintien de M. Ségny comme liquidateur, MM. Gleize et Mazelié comme contrôleurs; pour le remplacement de M. Barreau, qui avait été adjoint à M. Ségny, et contre les secours à accorder au débiteur.

Les fraudes de Toulouse

Toulouse, 27 décembre.

L'arrêté de convocation des électeurs municipaux de Toulouse paraîtra demain ou samedi. On donne comme certaine la date du 13 janvier pour les élections.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 27 décembre

Falsification de lait. — Le 21 novembre dernier, M. le commissaire de police faisait recueillir plusieurs échantillons du lait mis en vente sur la place du Marché ou porté dans les maisons.

Les femmes Jeanne Vincens, épouse Malaret; Anna Portal, épouse Soupau; et Jeanne Périé, épouse Tulet; reconnues coupables d'avoir mis de l'eau dans leur marchandise, sont condamnées à 25 fr. d'amende chacune.

L. P... Agé de 21 ans, journalier à Puy-l'Evêque, est condamné à un mois de prison (loi Bérenger), pour vol de bois et de deux sacs de chaux.

Le nommé Poulanges, âgé de 53 ans, de Cas-sagnes, maraudeur de profession, est condamné à quinze jours de prison et 16 fr. d'amende pour vol de truffes.

Sur la demande de M. Grimal, une affaire en diffamation Léon Pagès, maréchal ferrant, et Apollonie Tanays, veuve Pagès, de Castelfrac, est renvoyée à l'audience du jeudi 17 janvier prochain.

St-Géry

A la suite d'une décision du conseil départemental, supprimant l'école de Bouziès-Bas, le conseil municipal républicain de Saint-Géry vient de démissionner.

Catus

Demain, à 2 heures du soir, M. le professeur dépar emental d'agriculture fera une conférence agricole publique à Catus.

Sujet: Engrais complémentaires, choix de semences.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES

de NOEL 1894 et du 1er de l'AN 1895

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Premier de l'An, la Compagnie d'Orléans étendra comme suit la durée de validité des billets aller et retour à prix réduits, délivrés aux prix et conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2.

1° Noël. — Les billets aller et retour délivrés les Samedi 22, Dimanche 23, Lundi 24 et Mardi 25 Décembre, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Mercredi 26 Décembre;

2° Premier de l'An. — Les billets aller et retour délivrés du Jeudi 27 Décembre inclus au Jeudi 3 Janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Vendredi 4 Janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celles ci-dessus fixées.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 22 au 29 décembre 1894

Naissances

Calvet, Marcel, rue St-Urcisse, 4.
Labourianne, Victor, rue des Capucins, 3.

Mariages

Legier-Desgranges, Jean, commis des Postes et Télégraphes, et De Testas De Folmont, Jeanne.

Décès

Daudé, Jean, ancien contrôleur des tabacs, 76 ans, rue Saint-Géry, 13.
Combes Ernest, professeur de musique, 53 ans, boulevard Gambetta, 85.
Lagarigue Jean, 77 ans, à l'hospice.
Corhumel Auguste, receveur principal des postes et télégraphes en retraite, 65 ans, boulevard Gambetta, 67.

THÉÂTRE DE CAHORS

Par suite d'une indisposition de Madame Romane, la représentation de l'Homme de la Nuit n'aura pas lieu.

Musique du 2me de ligne

PROGRAMME du 31 DÉCEMBRE

de 3 à 4 h. du soir (Allées de la République)
Le Tirailleur, pas redoublé Sellenick.
Martha, ouverture Flotow.
Santiago, valse Corbin.
Carmen, fantaisie Bizet.
Polka des Officiers Forbach.

Avenir Cadurcien

PROGRAMME DU 1er JANVIER 1895

Jean sans Cœur, pas redoublé Maillolchoud.
Souvenirs de Printemps, ouverture Bonjean.
Thème varié pour baryton Rivière.
La Châtelaine, fantaisie Maillolchoud.
La Fraternelle, Marche Rivière.

De 3 à 4 heures

FAITS DIVERS

Les descendants

A propos de la tentative de suicide de M. Naundorf, dit Louis de Bourbon, qui tenait un bar à Montmartre, un de nos confrères a eu l'idée de rechercher ce que seraient devenus un certain nombre de descendants — ou prétendus tels — de grandes familles françaises.

Sans ajouter plus de crédit qu'il n'en mérite au résultat des investigations de notre fantaisiste confrère, nous publions la liste qu'il nous donne pour amuser nos lecteurs.

D'après lui:

Un Bourbon descendant d'une ligne naturelle dont la filiation remonte aux Croisades et s'appelant Mahomed-ben-Bourbon, est marchand de bestiaux à Bougie (Algérie);

Un descendant des Valois est facteur à Saint-Chamas;

Un comte de La Marche est peintre en bâtiments à Epernay;

D'Auroche, petit-fils du capitaine qui cria à Fontenoy: «Tirez les premiers, messieurs les Anglais», est gendarme à Gramat (Lot);

Grailly, descendant des comtes de Foix, est choriste à l'Opéra;

Un Saint-Mégrin est cocher de fiacre (compagnie l'Abeille);

Un marquis de Beaumanoir est meunier à Guérande;

Un Jean de Retz, descendant d'un cousin-germain du célèbre cardinal, est fossoyeur dans le Finistère;

Un marquis de Folligné est conducteur d'omnibus (ligne Clichy-Orléans);

Un comte de Saint-Pol est employé à la Compagnie du Gaz à 125 francs par mois;

Un Louis de Créqui est gargon de labour près de Saint-Omer;

Un vicomte de Mouthiers et un baron d'Aubenas sont douaniers à Marseille;

Un comte de Saint-Jean est camelot à Paris;

Une marquise de Torcy-l'Estallondes est aubergiste à Carnac;

Une comtesse de Dieusse-Biémond est ouvreuse au Châtelet;

Un marquis de Kassabiac est ouvrier pelletier;

Un baron de Soigny est employé des postes;

Un baron de Marguerite est typographe;

Un duc d'Alcantara, allié aux maisons souveraines de Portugal et d'Espagne, vend du savon à Marseille;

Un Robespierre est établi marchand de charbons dans le quartier de Javel.

La résistance de la glace

Aussitôt les premiers froids, la glace va commencer à offrir des tentations aux amateurs de patinage.

Voici quelques chiffres instructifs à ce sujet:

A l'épaisseur de 4 centimètres, la glace commence à supporter le poids d'un homme marchant isolément; à 9 centimètres, on peut y faire passer des détachements d'infanterie en espaçant les files des soldats; à 12 centimètres, elle porte des pièces de 8 centimètres, hissées sur des tréneaux; à 14 centimètres, des pièces de 10; à 16 centimètres, des pièces attelées à des caissons avec le chargement ordinaire; enfin, à 20 centimètres, elle résiste aux plus pesants fardeaux.

Les femmes qui votent

Londres, 20 décembre.

Le 10 décembre a été un jour mémorable pour les femmes — pour la femme même — et qui marque une étape importante dans la progressive conquête de leurs droits.

C'est, en effet, ce jour-là qu'a été mise en vigueur la nouvelle loi anglaise du 5 mars dernier, en vertu de laquelle les femmes mariées sont appelées à prendre part, comme électeurs, à la nomination des conseillers de paroisse.

Il y a désormais en Angleterre un million de femmes électeurs.

On lit dans le Dictionnaire de Larousse:

«Le tapioca est conseillé aux convalescents comme un aliment de facile digestion.» Le Tapioca Rils justifie pleinement cette réputation; c'est un aliment des plus nourrissants et des plus faciles à digérer; il est de plus délicieux, ce qui ne nuit en rien à ces qualités.

40 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et la Pâte de Nafé de DELANGRENIER étaient les pectoraux les plus efficaces contre les rhumes, gripes, bronchites, irritations de poitrine et de gorge. Sans opium, morphine ni codéine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les pharmacies.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le sieur BATAILLE, cordonnier, à l'honneur d'informer le public, qu'à partir du premier janvier, son magasin sera transféré rue Jean Vidal, en face les Carmes.

Le meilleur dépuratif tonique et reconstituant des forces Tisane Dussolin, dont on prend une cuillerée à café chaque matin.

PRIME-MUSIQUE

ÉTRENNES 1895

M. Choudens, éditeur de musique à Paris, a préparé, en vue des étrennes 1895, un magnifique Album que nous sommes heureux d'offrir en prime à nos abonnés et à tous nos lecteurs.

Cet Album, édité avec le luxe de papier, de gravure et de couverture qui distingue la maison Choudens, justement soucieuse de sa grande renommée, contient, en ses 95 pages, douze valses célèbres de Métra et de Waldteufel, d'après Gounod, Hervé, Offenbach et Audran. C'est le recueil des valses jouées cet hiver aux bals de l'Opéra.

Il offre, en outre, l'avantage d'être par son prix à la portée des plus modestes bourses.

Chez les marchands de musique, chaque morceau étant marqué au prix fort d'environ 8 fr. et vendu net 3 fr., un album, contenant douze morceaux de cette importance, représentant une valeur réelle de 36 francs.

Notre traité avec M. Choudens nous permet de le livrer au prix de 5 fr., soit quarante centimes pour chaque valse.

Dès aujourd'hui, les abonnés et lecteurs de notre journal peuvent nous demander l'Album.

Pour le recevoir franco, envoyer en plus les frais de port se montant à 0 fr. 60 ou à 0 fr. 85, suivant que l'expédition devra être faite en gare ou à domicile.

«Des spécimens sont déposés dans nos bureaux et tenus à la disposition du public.»

LA VALSE

Album de douze danses

TABLE DES MORCEAUX

- 1. Waldteufel: La Mascotte, Audran. — 1 page.
2. Métra: Le Grand Mogol, Audran. — 8 pages.
3. Waldteufel: Micaëla, valse, 17 pages.
4. Métra: La Cigale et la Fourmi, Audran. — 24 pages.
5. Waldteufel: Barcarolle, valse. — 34 pages.
6. Métra: Stella, valse (La Fille du Tambour-Major), Offenbach. — 42 pages.
7. Waldteufel: Madame l'Archiduc, Offenbach. — 49 pages.
8. Métra: Barcarolle (Contes à Hoffmann), Offenbach. — 56 pages.
9. Waldteufel: Valse vénitienne. — 65 pages.
10. Métra: L'Inséparable (Femme à Papa), Hervé. — 73 pages.
11. Waldteufel: Hommage à Offenbach. — 82 pages.
12. Métra: Olivette (Les Noces d'Olivette), Audran. — 84 pages.

ÉTRENNES 1895

Parmi les nouveautés d'étrennes de la librairie HACHETTE, se trouve d'abord NAPOLÉON raconté par l'image (1), de M. A. DAYOT, véritable musée des reproductions de tableaux, statues et médailles relatifs à la légende napoléonienne. Puis, voici Gloires et Souvenirs maritimes (2), par M. MAURICE LOIR, un superbe volume illustré en noir et en couleurs, où l'on retrouve groupées les grandes pages de notre histoire maritime.

Aux amateurs d'art, M. MUNTZ offre le tome III de son Histoire de l'Art pendant la Renaissance (3), luxueusement illustré et savamment documenté.

Ceux qui se passionnent pour la Géographie liront avec un vif intérêt: A travers l'Afrique centrale (4), par M. C. MAISTRE, Au secours d'Emin-Facha (5), par le Dr PETIERS, Nos Africains de M. HARRIS ALIS, et enfin les deux volumes du Tour du Monde (6) de 1894, qui contiennent, entre autres relations, celle du Dr CATAT à Madagascar.

Parmi les ouvrages de luxe, il faut encore signaler le 1er volume de l'Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique (7), par M. MASPERO.

A signaler encore Les Chroniques de Jehan Froissart (8), édition abrégée et rapprochée du français moderne, par Mmo de WITT.

Les jeunes femmes et les jeunes filles ne sont pas oubliées; deux romans délicats: Nicole à Marie (9), par M. BERGERET, et Cœurs blessés (10), par M. GUE. Quant aux jeunes gens et aux enfants, en plus des deux volumes du Journal de la Jeunesse (11), et de celui de Mon Journal (12), de 1893-94, les collections qui leur sont réservées, Collection à l'usage de la Jeunesse, Bibliothèque rose illustrée et Albums illustrés en noir et en couleurs, s'enrichissent de plusieurs ouvrages parmi lesquels se trouvent Nos grandes écoles d'application (13), par M. ROUSSELET, et entre autres romans: Enfant perdu, par G. TROUZEZ (illustration de M. Le Blant); Terre de Fauves (15) par M. PIERRE MAEL; l'Héritier des Vaubert (16), par Mmo de NANTEUIL; Le Serment de Paul Marcorel (17), par M. H. MEYER; Anaïs Evrard (18), par F. CHAMPOL; Mabel (19), par le commandant STANY, etc.

N'oublions pas de mentionner aussi l'étonnant succès de l'Almanach Hachette (1 fr. 50),

- (1) — Broché, 25 fr.; relié, 35 fr. — (2) — Broché, 15 fr.; relié avec plaques, 20 fr.; relié, dos et coins maroquins, 22 fr. — (3) — Broché, 35 fr.; relié, 43 fr. — (4) — Broché, 20 fr.; relié, 25 fr. — (5) Broché, 20 fr.; relié, 25 fr. — (6) — Broché, en un ou deux volumes, 25 fr. — (7) — Broché, 30 fr.; relié, 38 fr. — (8) — Broché, 15 fr.; cartonné, 20 fr. — (9 et 10) — Brochés, 7 fr.; cartonnés, 10 fr. — (11) — Broché, en un ou deux volumes, 20 fr. — (12) — Broché, 8 fr.; cartonné, 10 fr. — (13, 14 et 15) — Brochés, 7 fr.; cartonnés, 10 fr. — (16, 17, 18, et 19) — Brochés, 4 fr.; cartonnés, 5 fr.

Bibliographie

LE MUSÉE DES FAMILLES. — Sommaire du 15 décembre 1894 : Le lion de Camors, par Louis de Caters. — Le coq céleste. — Le chasseur, paroles et musique de L. Xanrof. — L'incendie de Rome, par G. des Brulies. — Mon ami Carolus, par J. Jacquin. — Causerie de quinzaine par Eug. Muller. — L'âne et le bœuf, par Gh. Furstner. — Les cent jours, par Ed. Noël. — Malgré l'infante, par S. Blandy. — Le faux aveugle des Quinze-Vingts, par le Bibliophile Jacob. — A propos de Crocodiles, par M. Maindron. — Mosaïque, par Eug. Muller.

Illustrations par Jules Girardet, E. Cottin, Ogden, Vuillier, Edw. Long, P. Kauffmann, Gaillard, etc., et d'après de vieilles estampes. Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

SAINT-NICOLAS. — 15^e année. — Sommaire du 20 décembre 1894 : Soixante-et-onzième Jeudi de St-Nicolas (Catherine). — Le brave Jeanron (G. des Brulies). — Le retour (H. Bezançon). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Guydo, Sigriste, Birch, etc. Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

E. Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

LA GUERRE AU VINGTIÈME SIÈCLE L'INVASION NOIRE

par le Capitaine DANRIT

Illustrée par PAUL de SÉMANT

Notre empire colonial s'étend chaque jour en Afrique : Tombouctou même, la reine du Sahara, nous appartient. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges s'acharnent également à développer leurs possessions sur le continent noir.

Impuissants à se défendre contre leurs envahisseurs, les nombreuses peuplades qui grouillent dans ces contrées mystérieuses se résignent actuellement au joug, tout en songeant, peut-être, à la délivrance et à la vengeance.

Qu'arriverait-il, en effet, si un jour, exaspérés par la domination des Européens et poussés par un chef qui, nouveau Mahomet, serait assez habile pour exploiter leur fanatisme religieux, tous les habitants de l'Afrique se ruaient à l'assaut de l'Europe, renouvelant l'invasion des Sarrasins ?...

Le capitaine Danrit a envisagé cette éventualité qui peut n'avoir rien d'in vraisemblable dans un avenir plus ou moins éloigné. Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans La Guerre de Demain, il a composé un roman d'une puissance saisissante où il met en scène les épisodes dramatiques de la guerre la plus acharnée et la plus cruelle, tout en faisant un exposé grandiose des explorations et des découvertes nouvelles, ainsi qu'une peinture aussi fidèle que colorée de ces noires peuplades trop longtemps ignorées.

L'Invasion Noire est ornée de nombreuses et émouvantes illustrations dessinées par Paul de Sémant.

De plus, « les acheteurs de cette publication trouveront dans une prochaine livraison une magnifique carte de l'Afrique, tirée en couleur et dressée d'après les documents les plus récents. »

Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes chaque quinzaine.

« On peut souscrire aux dix premières séries, reçues franco au fur et à mesure de leur apparition, en envoyant un mandat de 5 francs à l'éditeur. »

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée. — Surprises de toute sorte. — Musique.

MONITEUR DES RENTIERS

Journal financier, de 16 pages, paraissant le Dimanche

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES LES VALEURS

2 francs par An

23, passage Saulnier, PARIS

Etudes de M^e COSTES, notaire à Cahors, boulevard Gambetta, n^o 85, et de M^e FAURE, licencié en droit, avoué à Bergerac, rue Neuve-d'Argenson, numéro 114.

Vente sur publications judiciaires et sur baisse de mises à prix

EN DEUX LOTS, DE

DIVERS IMMEUBLES

Sis à Cahors (Lot).

Dépendant de la succession bénéficiaire du sieur Jean-François Magot

MISES A PRIX. — Premier Lot..... 1000 francs. — Deuxième Lot..... 100 —

L'Adjudication aura lieu en l'Etude de M^e COSTES, notaire à Cahors, boulevard Gambetta, n^o 85, le 20 janvier 1895, à deux heures de l'après-midi.

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Bergerac, à la date du huit août mil huit cent quatre-vingt-quatorze, enregistré, et d'un second jugement rendu par le même Tribunal, le six décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, également enregistré.

Et aux requête, poursuites et diligences de Monsieur Louis-Eugène Magot, pharmacien, demeurant et domicilié à Cahors (Lot), agissant comme héritier bénéficiaire de feu Jean-François Magot, en son vivant aumônier à l'hôpital de Bergerac, demeurant dite ville, où il est décédé le trente-un mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze, lequel a constitué pour son avoué près le tribunal civil de Bergerac, M^e Edouard Faure, licencié en droit, demeurant en ladite ville, rue Neuve-d'Argenson, numéro 114.

Il sera, le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, à deux heures de l'après-midi, en l'étude de M^e Costes, notaire à Cahors, sise dite ville, boulevard Gambetta, numéro 85, procédé à la vente aux enchères publiques, en deux lots, aux plus offrants et derniers enchérisseurs des immeubles dont la désignation suit :

Second lot

Une autre maison avec toutes ses dépendances, située à Cahors, cul de sac Delpech et impasse Perboyre, portant les numéros 2062 P. et 2062 P, du plan cadastral de ladite commune, section N.

MISES A PRIX

Les immeubles ci-dessus désignés seront mis aux enchères en deux lots, sur les mises à prix suivantes, fixées par le jugement susvisé, savoir :

Pour le premier lot, à mille francs, ci..... 1000 Pour le deuxième lot à cent francs, ci..... 100

Fait et rédigé le présent placard par moi, avoué soussigné.

Bergerac, le vingt-cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Signé : E. FAURE, avoué.

Enregistré à Bergerac, le vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, folio , case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : BALME-FREZOL.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Costes, notaire à Cahors et à M^e Faure, avoué à Bergerac.

DÉSIGNATION

Premier lot

Une entière maison avec toutes ses appartenances et dépendances, sise à Cahors, rue Nationale ou Grande Rue Basse, faisant angle à ladite rue et à la rue Brives, portant le numéro 2071, section N, du plan cadastral.

Advertisement for Tapioca Rils featuring a clover logo and text: 'Ne demandez chez votre Epicier que du TAPIOCA RILS c'est le MEILLEUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS'.

Advertisement for Vin de Vial: 'VIN de VIAL TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX'.

AVIS Bon cavalier et jockey, bon conducteur très ardent, courageux pour les chevaux, demande place sérieuse. S'adresser au Bureau du Journal du Lot.

Advertisement for Maison de Confiance: 'LA POSE DES DENTS Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE. AUDOUARD Chirurgien-Dentiste 16 Rue du Maréchal Brune BRIVE (CORRÈZE)'.



VÉLOCIPÈDES des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaton, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné AGENT GENERAL POUR LE LOT 16, Rue de la Liberté, Cahors

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

MACHINES A GLACE. - SPÉCIALITÉ : LE KLEIN-BOCK. - BIÈRE EN BOUTEILLE, Marque : Gamberini

BRASSERIE DE POISSAC, près Tulle (Corrèze)

Victor BÉRAL

Bière bock, Conserve en fûts et en bouteilles

Représentants sérieux sont demandés pour le département du Lot. Bonne commission. Envoi d'échantillons sur demande

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.